



Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 3^{ème}

St Meen le Grand, le 19 juin 2018

Objet : Inscription de votre enfant au lycée

Madame, Monsieur,

Le conseil de classe a proposé un passage en classe de 2nde pour la rentrée 2018 et votre enfant a souhaité être affecté dans un des lycées proposant le télé service « Inscription en ligne ».

La décision d'affectation sera consultable à partir du 22 juin 2018 en fin de journée sur le site académique (rubrique Orientation / Résultats de l'affectation post 3^{ème} (tout public))

Afin de valider l'affectation, vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant dans son nouvel établissement en vous connectant à l'adresse suivante : <https://www.toutatice.fr>.

Vous saisirez l'identifiant et le mot de passe de votre compte parent, communiqué par le collège, puis choisirez « portail des télé services » pour procéder à l'inscription en suivant les différents écrans proposés.

Si vous n'avez jamais utilisé votre compte sur Toutatice, vous devrez vous munir des codes notifiés par le collège, afin de procéder à l'activation de votre compte. Une fois ces codes saisis, vous recevrez sur votre messagerie un lien d'activation de votre compte sur lequel vous devrez cliquer. Ce lien ne restera valable que durant une semaine. Vous pourrez ensuite procéder à l'inscription entre le 23 juin et le 28 juin 2018.

Vous trouverez en pièce jointe un document d'aide à la création de votre compte.

L'ensemble des documents complétés et imprimés seront à déposer au lycée René Cassin le vendredi 29 juin entre 7h00 et 19h00, date de rigueur.

En cas de difficulté de connexion, vous pouvez vous rapprocher de votre collège d'origine ou du secrétariat scolarité du lycée (02.99.09.36.33).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

L(a)e principal(e)



Bienvenue au Lycée René CASSIN

L'inscription au lycée s'effectue, pour les élèves des collèges publics, en ligne.

La télé-inscription est accessible du lundi 26 juin, date de communication des affectations, au dimanche 2 juillet.

Nous vous remercions :

- de renseigner ou modifier en ligne les documents qui peuvent l'être.*
- d'imprimer l'ensemble des documents complétés en ligne ou qui restent à renseigner de façon manuscrite.*
- de ramener l'ensemble des pièces le lundi 3 juillet entre 7h15 et 19h15 afin de confirmer votre inscription.*

Note : Les familles ayant postulé pour la section européenne procèdent à l'inscription sans tenir compte de cet élément dans les menus déroulants : choisir toujours "2nde générale et technologique" et non pas "2nde générale et technologique, section européenne et langues orientales".

L'affectation en section européenne fait l'objet d'une procédure supplémentaire gérée depuis l'établissement.

En cas de difficulté, et pour un accompagnement, vous pouvez vous adresser à votre collège d'origine puis au lycée René Cassin.

Au lycée René CASSIN, votre interlocuteur est Monsieur PERHIRIN, au secrétariat des élèves.

Les familles qui ne procéderont pas à la télé-inscription se présenteront au lycée le 3 juillet afin de se voir remettre un dossier papier qu'elles renseigneront et augmenteront des pièces attendues, le jour même.

Attention l'attente pourra être longue.

Fiche Pédagogique d'Inscription en Classe de SECONDE

Nom et Prénom de l'élève : Né(e) le :

Adresse du responsable légal :

..... Tel. :

I – Situation à la fin de l'année en cours (classe de 3^{ème})

Etablissement fréquenté :

Classe : Langue Vivante 1 : ANGLAIS Langue vivante 2 : ESPAGNOL Option Fac :

II – Langues et Enseignements d'exploration

(Tous les élèves sont inscrits en ANGLAIS 1)

LV1	ANGLAIS	Ens. d'exploration 1 :	SES
LV2	ALLEMAN	Ens. d'exploration 2 (Choix 1) :	SES
		Ens. d'exploration 2 (Choix 2) :	SES
		Ens. d'exploration 2 (Choix 3) :	SES

Sous réserve des contraintes d'organisation de l'établissement.

Enseignement(s) Facultatif(s) : Latin ⁽¹⁾

Section Européenne ⁽¹⁾ : l'inscription en section européenne relève d'une procédure spécifique et antérieure à la procédure d'inscription. Information donnée par le lycée uniquement.

III – Qualité retenu en classe de SECONDE

Je soussigné(e) : TUTEUR

de, sollicite son inscription en classe de SECONDE au Lycée de Montfort en qualité de EXTERNE ⁽²⁾

Fait à, le

Signature de l'élève,

Signature du représentant légal,

(1) Les associations italien + latin ou italien + latin + section européenne ne sont pas proposées.

(2) Ce choix est valable pour l'année scolaire complète, un changement de qualité en cours d'année peut-être autorisé à titre exceptionnel. Il faut alors faire une demande écrite et motivée, adressée au Chef d'Etablissement.